



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Et de la Recherche Scientifique



"Partenaire du Programme
d'Appui à la Qualité Promesse,
PAQ-DGSU"

***Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en
soutien à l'Employabilité (PromESSE/TN)***

TDR n°35/2023

**Relative à l'amélioration de la plateforme de gestion des emplois des
temps et des heures supplémentaires GETEX**



Décembre 2023

I.CONTEXTE DE LA MISSION :

1/ CONTEXTE GENERAL

La complexité de l'environnement technique des systèmes d'information ne cesse de cloître. Dans le même temps, la dépendance des établissements universitaires à l'informatique ne cesse d'augmenter, faisant du bon fonctionnement de leurs systèmes un préalable à l'atteinte de leurs objectifs stratégiques.

Dans cette optique un PAQ-DGSU cofinancé par Le Gouvernement Tunisien et la Banque Mondiale a été mis en place.

Une des composantes du programme servira à moderniser le système d'information de l'université et les procédures de communication et de gestion administrative.

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TUN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour le financement du programme d'Appui à la Qualité, l'Université de Jendouba a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre de son projet intitulée « **Développement de la gestion stratégique de l'université de Jendouba « Vers une université autonome, redevable et performante »**

Une des actions à entreprendre dans le cadre de ce projet est l'amélioration de la plateforme de gestion des emplois de temps et des heures supplémentaires GETEX :

2/ CONTEXTE SPECIFIQUE

L'Université de Jendouba compte actuellement 13 établissements dont 5 en cotutelle, le nombre des enseignants (contractuels et permanents) s'élève approximativement à 1100, celui des étudiants à 11000 ainsi que 850 personnels.

L'université a vu ses compétences s'élargir et devenir de plus en plus diversifiée concrétisant d'avantage la politique nationale de la décentralisation de gestion. Elles se veulent de plus en plus des institutions ouvertes et innovantes. En effet, les efforts déployés par l'université de Jendouba pour moderniser les méthodes d'enseignement et de gestion traduisent leurs adhésions aux différentes réformes (SMQ, LMD, PAQ, GBO, décentralisation, innovation pédagogique, les projets d'établissement, des solutions de sécurité informatique, etc.) Ces efforts démontrent une volonté d'évolution vers des universités modernes intégrées dans leur environnement national et international et axées sur une culture de l'excellence.

L'analyse stratégique des pratiques organisationnelles et des modes de management de l'université et de leurs établissements ainsi que le recensement des dysfonctionnements inhérents à leurs gestions ont permis de dégager un problème articulé autour de l'efficacité réduite du système d'information. Ce problème affecte l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de l'université et de ses établissements.

Le souci de L'Université de Jendouba est de mieux répondre aux attentes de leurs acteurs et partenaires (étudiants, enseignants, personnel administratif, professionnels, etc.) et de réussir leurs adhésions aux différents processus d'assurance qualité et d'accréditation de leurs prestations, requiert le développement des interfaces de communication en vue d'une meilleure gestion des ressources et des services rendus s'appuyant sur les différents usages des Tics. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de modernisation de système d'information de l'université.

II/LES MISSIONS

1. OBJECTIFS GENERAUX

Le projet d'amélioration de la capacité de gestion de l'université de Jendouba s'inscrit dans la même lignée que les objectifs du PAQ-DGSU. Il vise à renforcer la gouvernance et d'accroître la capacité managériale de l'université.

Le projet devrait permettre :

- La modernisation des procédures de gestion à travers la création de nouvelles fonctionnalités.
- L'autonomie des utilisateurs et des partenaires en matière d'accès à l'information.
- Le développement de partenariats entre les différents métiers (travail collaboratif).
- La rationalisation de l'utilisation des ressources disponibles.
- L'amélioration de la qualité de l'information au niveau de sa fluidité sa pertinence son intelligibilité son accessibilité et sa sécurité.
- L'amélioration de l'efficacité de gestion par la réduction des délais et des frais de gestion ainsi que par l'amélioration de la capacité de pilotage d'évaluation et d'exploitation des ressources.
- L'amélioration de la satisfaction des étudiants et partenaires à l'égard des prestations fournies par l'université.

A cet égard ce projet qui s'appuie sur une démarche qualité, va permettre la mise en place des applications de gestion et offrant des espaces d'échange d'informations entre les différents utilisateurs.

Et dans le cadre de l'amélioration contenue, l'université de Jendouba a effectué une évaluation de la première version de GETEX et elle a opté à l'ajout de fonctionnalités supplémentaire.

2-OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans le cadre de l'amélioration contenu de système de gestion des services pédagogiques l'université souhaite développer des fonctionnalités supplémentaires de la plateforme web de gestion des emplois de temps et des heures supplémentaires et l'intégration des nouveaux modules qui concernent toutes les parties prenantes.

3-RESULTATS ATTENDUS

La mission consiste à intégrer, dans la solution existante GETEX dont sa spécification technique figure **dans l'annexe 4**, des fonctionnalités supplémentaires à savoir :

- La duplication des emplois de temps d'une année à autre.
- La génération automatique des emplois de temps toute en respectant les contraintes citées en **annexe 1**
- L'amélioration de l'affichage des emplois de temps
- L'amélioration de système de notification
- Le suivi des absences des étudiants
- L'amélioration de tableau de bord de l'application.
- La consultation des fiches modules à partir de plan d'études
- L'amélioration de la gestion des étudiants.
- Développer un système de contrôle de saisi des données
- Amélioration de la gestion des enseignants et possibilité d'intégrer les services de l'application de gestion des ressources humaines.
- Amélioration de la gestion des salles.
- Le développement d'un module de gestion des PFE
- Autres fonctionnalités

Les autres fonctionnalités seront déterminées à la suite des réunions avec les différents acteurs après l'attribution de marché.

4. PLANNING ET METHODOLOGIE

Le consultant doit fournir dans sa proposition technique une méthodologie de travail en plus d'un planning détaillé pour chaque mission.

Cette méthodologie doit spécifier au moins les trois phases suivantes :

- a) Une phase d'étude de l'existant.
- b) Définition des spécifications fonctionnelles et techniques.
- c) Réalisation.

Le planning proposé doit prévoir une durée maximale de 240 jours calendaires.

Le consultant est tenu de transmettre à l'université une proposition de planning en termes de temps et groupes de travail.

5. CONSULTANTS ELIGIBLES :

Le présent projet s'adresse aux sociétés et cabinets de développement des applications web ayant les compétences confirmées dans le domaine des TIC et dans le développement des applications web et pouvant mobiliser une équipe qualifiée pour la réalisation de l'ensemble des composantes du projet. A ce titre, ne sont éligibles pour présenter un dossier de candidature que les consultant qui :

- 1) Ont accompli, au cours des cinq (5) dernières années, entre 2018 et 2023, au moins :
-Cinq (05) missions de développement des applications web.

2) Peuvent également offrir les garanties de mettre à la disposition du projet une équipe dont les membres ont pu, au cours des (5) dernières années, entre 2018 et 2023, prendre part dans la gestion et la réalisation de projets similaires et en particulier dans le développement des applications informatiques.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les consultants (société de service et d'ingénierie informatique / Bureau ou Cabinet de développement des applications...) désirant soumettre une manifestation d'intérêt doivent adresser à l'université de Jendouba un dossier en langue française comprenant les pièces suivantes :

- ✓ La lettre de manifestation d'intérêt, dument datée, signée et cachetée :
- ✓ Présentation de l'entreprise et de leurs ressources humaines permanentes (avec le cas échéant : brochures, plaquettes, références à des sites web) :
- ✓ Statut juridique de l'entreprise, en précisant s'il s'agit d'un consortium, le mandataire et le rôle de chaque membre.
- ✓ Les références techniques sur les projets réalisés et achevés pendant les cinq (05) dernières années dans la réalisation de projets similaires ou de même degré de complexité (selon l'**annexe 2**).
- ✓ Présentation des ressources humaines de l'équipe
- ✓ Les CVs des membres de l'équipe proposée (selon l'**annexe 3** si possible).
- ✓ Toute autre pièce justificative jugée nécessaire par les consultants ; qui soit utile pour mieux cerner ses capacités professionnelles et celles des membres de l'équipe à proposer (documentation, copie de contrat, dépliant, attestation, support de démonstration ou échantillon ...).

L'ensemble des documents fournis servira à l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt. Les consultants sont également invités à proposer toute autre information utile, à condition qu'elle soit claire, précise et concise.

7. RECEPTION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

7.1 –DATE LIMITE DE REMIS DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés directement au bureau d'ordre de l'université ou par voie postale ou à travers le système d'achats publics en ligne « TUNEPES » au plus tard le 19 Janvier 2024 à 11h.

7 – 2 DOSSIERS PARVENUS HORS DELAIS :

Tout dossier de manifestation d'intérêt parvenu à l'université de Jendouba après la date et l'heure limites de réception fixées ne sera pas pris en considération.

7 – 3 ECLAIRCISSEMENTS :

Toute demande d'éclaircissement devra être faite par écrit et adressée au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des dossiers directement par courrier (ou courrier électronique) à l'adresse de l'université.

7 -4 Langue du dossier de candidature :

Les dossiers préparés par le soumissionnaire ainsi que toutes les correspondances, les caractéristiques techniques et tout document concernant l'offre, échangé entre le soumissionnaire et le Maître d'Ouvrage seront obligatoirement rédigés en langue française.

III. PROFIL DES CONSULTANTS ET SELECTION

Les consultants candidats à ce programme seront jugés sur la base des critères suivants :

1 – CRITERES DE CHOIX

A – GROUPE DE TRAVAIL PROPOSE :

Le groupe de travail proposé pour chaque mission doit être constitué au moins de :

- ✓ Un chef de projet
- ✓ 2 développeurs intégrateurs

B –DIPLOMES ET ETUDES UNIERSITAIRES :

Membres du groupe	DIPLOMES	Qualifications professionnelles requises
Chef de projet	Posséder au moins un diplôme sanctionnant au moins 05 années d'études supérieures dans l'une des disciplines suivantes : informatique, informatique de gestion, gestion des systèmes d'information ou équivalent, génie logiciel...	Chef d'équipe doit justifier sa participation dans deux cycles de formation dans des disciplines similaires.
Développeur N°1	Posséder au moins un diplôme sanctionnant au moins 05 années d'études supérieures en informatique délivrée d'un établissement universitaire.	Doivent être certifiés et reconnue dans le domaine des TIC.
Développeur N°2		

C – EXPERIENCE DANS LE DOMAINE

C- 1 / Expérience de consultant

Le consultant doit être doté d'expériences et des références générales et dans le domaine des actions demandées dans le projet. (Au minimum deux (2) missions

d'étude relatives aux systèmes d'informations au cours des cinq (5) dernières années, entre 2018 et 2023.

C. 2 / Expérience de groupe de travail :

C 2 -1 : Chef de projet :

- Le chef de projet doit avoir au moins effectué deux missions similaires, une connaissance du milieu administratif et pédagogique serait appréciée.
- Développeurs n°1 et n°2 : doivent avoir une expérience dans le domaine de développement des applications web d'au moins 03 ans il doit avoir en plus une expérience dans le domaine de la programmation, développement d'application intranet, dans la création de portail.

2 -METHODOLOGIE D'EVALUATION DES DOSSIERS DE MANIFESTATIONS D'INTERETS :

L'évaluation des cabinets, se fera sur la base des critères de notation suivants :

Critères d'évaluation	Barème
Références de cabinet	60 points
Mission de développement des applications dans le domaine universitaire ou enseignement supérieur : 6 points par projet avec un maximum de 30 points	30 points
Modalisation et réalisation des applications web : 3 points par projet avec un maximum de 24 points.	18 points
Nombre des développeurs intégrateurs sur le projet sans compter le chef de projet : 3 points par membre avec un maximum de 12 points.	12 points
Qualification des ressources humaines	40 points
Mission de développement de chef de projet : 4 points par projet avec un maximum de 20 points.	20 points

Les développeurs intégrateurs : Développement des applications : 2 points par projet avec un maximum de 20 points	20 points
---	-----------

Remarque :

Un dossier de manifestation d'intérêt peut être rejeté à ce stade s'il ne répond pas à des aspects importants de la mission ou s'il n'obtient pas la note de qualification minimale de 70 points.

Le choix définitif du consultant sera effectué en accord avec les procédures définies dans la directive sélection et emplois des Consultants par les emprunteurs de la banque mondiale.

3 – METHODE DE PRESELECTION :

La présélection se fait par mission, selon méthode de sélection du consultant qui sera suivie est la méthode « Qualification du consultant »(QC) selon les directives de la banque mondiale suite à une publication d'une manifestation d'intérêt une liste restreinte des consultants jugés comme ayant les qualifications et les références les plus pertinentes et les plus appropriés pour la réalisation des prestations du projet sera établie puis choisir le Consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates pour chaque mission.

Le Consultant retenu doit être invité à remettre une proposition technique et financière, puis à négocier le marché.

4 – LIVRABLES

Les livrables de cette mission sont :

- 1.Le planning détaillé d'exécution de la mission.
- 2.Une spécification fonctionnelle et technique pour les fonctionnalités demandées.
- 3.La modélisation des fonctionnalités demandées.
- 4.Le code source commenté.
- 5.Manuel d'utilisation pour les fonctionnalités.

5 –CONFLITS D'INTERETS

Les Consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque ou le Ministère ou l'Université de Jendouba doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission de la lettre d'intention pour la mission.

6- REGLES DE DEONTOLOGOE

Le soumissionnaire sélectionné s'engage que les informations contenues dans le rapport d'étude sont authentiques et conformes et les conclusions sont avancées dans des conditions d'indépendance et d'intégrité.

Le soumissionnaire est tenu de :

- Mettre en évidence les informations recueillies en tout objectivité, confidentialité et impartit et exactitude.
- Accomplir avec honnêteté la mission d'étude.
- Respecter les principes d'éthique.
- Protéger les informations et ne pas en tirer un bénéfice personnel.

7 – Réglementation

Les dispositions de l'Accord du prêt, des Directives de la Banque Mondiale relatifs à la Sélection des Consultants ainsi que les dispositions du décret n°2014-1039 de 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété resteront applicables au marché qui sera éventuellement conclu dans le cadre de la présente mission.

.....le

LU ET ACCEPTE Lu et Approuvé

Le représentant habilité du Consultant

Le président de l'université de Jendouba

(Date, signature et cachet)

Annexe 1

Génération automatique des emplois du temps

Les contraintes à considérer lors de la génération automatique des emplois du temps sont des contraintes temporelles (**TEMPS**) et des contraintes spatiales (**Espace**) :

1. Temps :

1.1. Enseignants :

	Un enseignant a des temps non disponibles
	Limite jours par semaine pour un enseignant
	Jours minimum par semaine pour un enseignant
	Limite vides quotidiens pour un enseignant
	Limite vides par semaine pour un enseignant
	Limite heures quotidiennes pour un enseignant
	Limite amplitude quotidienne pour un enseignant
	Limite heures quotidiennes avec un code activité pour un enseignant
	Heures minimum quotidiennes pour un enseignant
	Minimum heures quotidiennes avec un code activité pour un enseignant
	Limite heures continues pour un enseignant
	Limite heures continues avec un code activité pour un enseignant
	Vides minimum entre un couple ordonné de codes activité pour un enseignant
	Un enseignant travaille dans un intervalle horaire limite jours par semaine
	Heures de repos minimum pour un enseignant
	Limite jours par semaine pour les enseignants
	Jours minimum par semaine pour les enseignants
	Limite vides quotidiens pour les enseignants
	Limite vides par semaine pour les enseignants
	Limite heures quotidiennes pour les enseignants
	Limite amplitude quotidienne pour tous les enseignants
	Limite heures quotidiennes avec un code activité pour les enseignants
	Heures minimum quotidiennes pour les enseignants
	Minimum heures quotidiennes avec un code activité pour les enseignants
	Limite heures continues pour les enseignants
	Limite heures continues avec un code activité pour les enseignants
	Vides minimum entre un couple ordonné de codes activité pour tous les enseignants
	Tous les enseignants travaillent dans un intervalle horaire limite jours par semaine
	Heures de repos minimum pour tous les enseignants

1.2 Apprenants :

Un groupe a des temps non disponibles

Limite jours par semaine pour un groupe



Limite vides quotidiens pour un groupe

Limite vides par semaine pour un groupe

Un groupe débute tôt (limite débuts en seconde heure)

Limite heures quotidiennes pour un groupe

Limite amplitude quotidienne pour un groupe



Limite heures quotidiennes avec un code activité pour un groupe

Heures minimum quotidiennes pour un groupe



Minimum heures quotidiennes avec un code activité pour un groupe

Limite heures continues pour un groupe

Limite heures continues avec un code activité pour un groupe

Vides minimum entre un couple ordonné de codes activité pour un groupe

Un groupe travaille dans un intervalle horaire limite jours par semaine

Heures de repos minimum pour un groupe

Limite jours par semaine pour les apprenants



Limite vides quotidiens pour les apprenants

Limite vides par semaine pour les apprenants

Tous les apprenants débutent tôt (limite débuts en seconde heure)

Limite heures quotidiennes par les apprenants

Limite amplitude quotidienne pour tous les apprenants



Limite heures quotidiennes avec un code activité pour les apprenants

Heures minimum quotidiennes pour les apprenants



Minimum heures quotidiennes avec un code activité pour tous les apprenants

Limite heures continues pour les apprenants

Limite heures continues avec un code activité pour les apprenants

Vides minimum entre un couple ordonné de codes activité pour tous les apprenants

Tous les apprenants travaillent dans un intervalle horaire limite jours par semaine

Heures de repos minimum pour tous les apprenants

1.3 Activités :

Une activité a un temps préféré de démarrage

Une activité a un jeu de temps préférés de démarrage

Un activité a un jeu de créneaux horaires préférés

Un jeu d'activités a un jeu de temps préférés de démarrage

Un jeu d'activités a un jeu de créneaux horaires préférés

Un jeu de sous-activités a un jeu de temps préférés de démarrage

Un jeu de sous-activités a un jeu de créneaux horaires préférés

Jours minimum entre un jeu d'activités

Limite jours entre un jeu d'activités

Une activité termine la journée des apprenants

Un jeu d'activités termine la journée des apprenants

Un jeu d'activités a le même temps de démarrage (jour et heure)

Un jeu d'activités a le même jour de démarrage (n'importe quelle heure)

Un jeu d'activités a la même heure de démarrage (n'importe quel jour)

Un jeu d'activités occupe un nombre maximum de créneaux dans une sélection

Un jeu d'activités occupe un nombre minimum de créneaux dans une sélection

Deux activités sont ordonnées

Deux activités sont ordonnées si elles ont lieu le même jour

Deux activités sont consécutives

Deux activités sont groupées

Trois activités sont groupées

Un jeu d'activités est sans chevauchement

Un jeu de codes activité est sans chevauchement

Limite activités simultanées dans un jeu dans des créneaux horaires sélectionnés

Minimum activités simultanées dans un jeu dans des créneaux horaires sélectionnés

Vides minimum (heures) entre un jeu d'activités

2. Espace :

2.1. Matières :

Une matière a une salle préférée
Une matière a un jeu de salles préférées

2.2. Enseignants :

Un enseignant a une salle de référence
Un enseignant a un jeu de salles de référence

Limite changements salles quotidiens pour un enseignant
Limite changements salles hebdomadaires pour un enseignant
Vides minimum entre changements salles pour un enseignant

Limite changements bâtiments quotidiens pour un enseignant
Limite changements bâtiments par semaine pour un enseignant
Vides minimum entre changements bâtiments pour un enseignant

Limite changements salles quotidiens pour tous les enseignants
Limite changements salles hebdomadaires pour tous les enseignants
Vides minimum entre changements salles pour tous les enseignants

Limite changements bâtiments quotidiens pour les enseignants
Limite changements bâtiments par semaine pour les enseignants
Vides minimum entre changements bâtiments pour les enseignants

2.3. Apprenants :

Un jeu d'apprenants a une salle de référence
Un jeu d'apprenants a un jeu de salles de référence

Limite changements salles quotidiens pour un groupe
Limite changements salles hebdomadaires pour un groupe
Vides minimum entre changements salles pour un groupe

Limite changements bâtiments quotidiens pour un groupe
Limite changements bâtiments par semaine pour un groupe
Vides minimum entre changements bâtiments pour un groupe

Limite changements salles quotidiens pour tous les apprenants
Limite changements salles hebdomadaires pour tous les apprenants
Vides minimum entre changements salles pour tous les apprenants

Limite changements bâtiments quotidiens pour les apprenants
Limite changements bâtiments par semaine pour les apprenants
Vides minimum entre changements bâtiments pour les apprenants

2.4. Salles :

Une salle a des temps non disponibles

2.5. Activités :

Une activité a une salle préférée
Une activité a un jeu de salles préférées
Un jeu d'activités est dans la même salle si consécutives
Un jeu d'activités occupe limite salles différentes

Annexe 2

REFERENCES TECHNIQUES DU CONSULTANT DANS LE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS WEB

Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours

Des 5 dernières années (2018-2023)

A l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque

Mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client :		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail : durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :		Valeur approximative des services en dt :
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/coordonateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du consultant :

NB : on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant.

Annexe 3

PromESSE CV pour la candidature à une mission

1. Volet du PAQ :

2. Nom et prénom :

3. Date de naissance :

Nationalité :

4. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité
	■
	■
	■
	■
	■

5. Compétences clés :

6. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

7. Autres formations

8. Pays où le consultant a travaillé :

9. Langues : (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

10. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de leur mission

①	Planification et mise en œuvre de plans d'actions (A adapter selon la mission)
②	Coordination de projets d'envergure nationale voire internationale
③	Connaissance des structures de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche scientifique

Détail des compétences spécifiques à la mission	11. Expérience de consultant qui illustre le mieux sa compétence pour la mission ¹ :	
①	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
②	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
③	Nom des structures : Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
④	Nom du projet financé par la Banque mondiale: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	

12. Compétences et aptitudes sociales

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc

¹Rajouter autant de ligne (pour une compétence donnée) que nécessaire.

13. aptitudes et compétences organisationnelles

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc

14. Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels

15. information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission: contacts de personnes références, publications, etc.]

16. ANNEXES.

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]

**J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT
EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.
JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.**

... **DATE:** JOUR / MOIS / ANNEE

[Signature du consultant]

Annexe 4

La spécification technique de la solution existante

Lien : <https://getex.univjendouba.tn/fr/login>

Environnement de développement de la solution existante :

- Symfony 5
- MySQL
- Web responsifs